



Comment s'assurer que les personnes souffrant d'ostéo-arthrite et d'arthrite rhumatoïde reçoivent des soins optimaux de par l'Europe: recommandations EUMUSC.NET

Recommandations afin d'atteindre de meilleures normes de soins pour les personnes souffrant d'ostéo-arthrite et d'arthrite rhumatoïde à travers la compréhension des obstacles et facilitateurs à/de leur fourniture, avec des exemples de bonne pratique.

Exposé du problème

Les affections musculosquelettiques sont fréquentes en Europe. Elles constituent la plus importante cause du handicap physique, induisent des coûts sociaux considérables et entraînent une perte de productivité non-négligeable. Il existe une charge de maladie importante et croissante parmi l'ensemble des États membres de l'UE, une preuve des différences entre les pays en termes de soins et un défaut de mise en œuvre d'interventions fondées sur des données probantes. Tous ces éléments génèrent le besoin de réduire cette charge.

L'objectif visé par EUMUSC.net est d'accroître et d'harmoniser la qualité des soins et de permettre l'égalité de traitement des affections rhumatismales et autres affections musculosquelettiques parmi les États membres.

Le référencement, des outils de mesure

Afin d'atteindre son objectif d'harmonisation de la qualité des soins et de permettre l'égalité de traitement parmi les États membres, EUMUSC.net a développé des normes de soins pour l'Europe en ce qui concerne l'ostéo-arthrite et l'arthrite rhumatoïde ainsi que des méthodes fournissant à chaque État membre les outils afin de mesurer la charge des affections musculosquelettiques dans son propre pays, de même que la qualité de mise en œuvre de normes de soins.

Les outils développés par EUMUSC.net sont :

- un outil d'évaluation afin de mesurer la charge des affections musculosquelettiques
- les normes de soins auxquelles les citoyens devraient s'attendre
- des indicateurs de la qualité des soins de santé dans le but de mesurer la fourniture des soins de santé afin d'exécuter ces normes

Le fait de mesurer est important car il permettra à l'État membre de référencer sa position par rapport à d'autres pays et l'aidera à identifier les secteurs à améliorer.

La mise en œuvre des outils permettra au pays :

- d'évaluer avec précision la charge des affections musculosquelettiques
- de comprendre les normes de soins auxquelles ses citoyens devraient s'attendre
- de mesurer la qualité des soins de santé qu'il fournit, par rapport aux normes de soins
- de fixer des objectifs d'amélioration pour la fourniture des soins de santé
- de reconnaître les obstacles qui le séparent de l'atteinte de ses objectifs en termes de fourniture de soins de santé
- de mesurer les avancées vers l'égalité de traitement comparativement à un modèle de bonne pratique européen.

Les recommandations se focalisent sur la mesure, la comparaison, les objectifs, l'amélioration et l'égalité:

1. lancer la mesure
2. comparer
3. fixer des objectifs
4. travailler afin d'améliorer
5. viser l'égalité

Recommandation n° 1 - lancer la mesure

Outil d'évaluation

Afin de comprendre le spectre des affections musculosquelettiques, il est nécessaire de comprendre leur impact. EUMUSC.net a développé un ensemble d'indicateurs essentiels présentés sous la forme d'un outil d'évaluation pouvant être utilisé afin de mesurer les éléments suivants :

- l'incidence et la prévalence
 - douleur musculosquelettique limitant l'activité
 - douleur dorsale légère
 - douleur cervicale
 - arthrite rhumatoïde
 - ostéo-arthrite (hanche, genou, main)
 - ostéoporose
 - fracture de la hanche
- l'utilisation des services de santé
 - arthroplastie de la hanche
 - arthroplastie du genou
 - visites de soins de santé primaires liées aux affections musculosquelettiques
- les ressources humaines
 - médecins généralistes
 - rhumatologues
 - chirurgiens orthopédistes
- la qualité de vie liée à la santé
- la perte d'emploi en raison des affections musculosquelettiques (permanentes, temporaires)
- les comorbidités
 - obésité
- la santé de la population

Normes de soins et indicateurs de qualité des soins de santé

Afin de comprendre la qualité des soins de santé fournis, il est nécessaire de comprendre les normes de soins auxquelles les citoyens devraient s'attendre mais également d'être capable de mesurer l'ampleur selon laquelle les prestataires de soins de santé parviennent à assurer ces normes de soins. EUMUSC.net a analysé les normes de soins pour l'Europe et développé des indicateurs de la qualité des soins de santé pouvant être utilisés afin de mesurer la qualité des soins de santé fournis, par rapport aux normes de soins. Les indicateurs de la qualité des soins de santé évaluent les facteurs suivants :

- le processus consistant à envoyer un patient chez un spécialiste
- le processus de consultation
- les évaluations du suivi
- l'évaluation de la maladie et de son impact sur la qualité de vie et la participation
- le processus de documentation

- les conseils d'auto-gestion
- les plans de traitement
- la thérapie pharmacologique
- la sécurité (effets secondaires du médicament, dépistage de la tuberculose)
- l'optimisation de la gestion de la maladie
- l'évaluation standardisée de la maladie.
- la thérapie physique
- les évaluations des dispositifs d'assistance
- la formation professionnelle

La recommandation n° 1 d'EUMUSC.net est que chaque État membre utilise l'outil d'évaluation afin de mesurer l'impact des affections musculosquelettiques, adopte les normes de soins et encourage l'utilisation d'indicateurs de qualité des soins de santé afin de mesurer la qualité des soins de santé fournis.

Les mesures sont fondées sur des preuves, l'aspect pratique et la pertinence. L'adoption des mêmes normes de soins et de leurs indicateurs à l'échelle de l'UE permettra d'effectuer des comparaisons parlantes entre chaque pays et ouvrira dès lors la voie à l'égalité de traitement.

Recommandation n° 2 - comparer

Les mesures fondées sur des normes identiques à l'échelle de la communauté offrent l'opportunité de comparer les données de performance locales à celles d'autres pays ou régions. Par exemple, les données liées à l'impact des affections musculosquelettiques peuvent être comparées à celles d'autres pays et à la moyenne de l'UE. Convertis par personne, ces résultats permettront des comparaisons comme celles du nombre de professionnels de la santé employés dans un pays par rapport à d'autres pays présentant une prévalence des affections musculosquelettiques semblable ou celle par rapport à la moyenne de l'UE. La fourniture de divers aspects de soins par rapport aux références convenues peut faire l'objet d'une comparaison entre et au sein des États membres.

EUMUSC.net a effectué une analyse détaillée de l'impact des affections musculosquelettiques de par les États membres. L'utilisation de l'outil d'évaluation soutiendra les comparaisons de données locales avec les résultats de l'analyse EUMUSC.

EUMUSC.net a également produit une étude de cas portant sur la bonne pratique dans le domaine de la fourniture des services de soins de santé, laquelle peut être utilisée comme référence pour procéder à une comparaison avec les résultats au sein de chacun des États membres.

La recommandation n° 2 d'EUMUSC.net est que chaque État membre analyse les données récoltées au sujet de l'impact des affections musculosquelettiques et de la fourniture des services de soins de santé et les compare aux données semblables collectées par EUMUSC.net pour les autres États membres ainsi qu'à la moyenne de l'UE.

Il est important de comprendre l'importance des aspects individuels des affections musculosquelettiques dans une population donnée par rapport aux normes afin de fixer des objectifs appropriés.

Chaque État membre devrait encourager les prestataires de soins de santé à auditer et comparer afin de déterminer s'ils fournissent les normes de soins convenues.

Recommandation n° 3 - fixer des objectifs

L'ensemble des parties prenantes devraient fixer des objectifs. Les parties prenantes englobent la population à risque, les patients, les professionnels des soins de santé et sociaux, les employeurs, les échelons politiques nationaux et les échelons politiques européens.

La détermination d'objectifs fixera des directions en ce qui concerne la fourniture de soins de santé. Cela aidera à améliorer la santé musculosquelettique et permettra l'évaluation de l'avancée vers l'égalité de traitement.

EUMUSC.net recommande que chaque État membre fixe des objectifs d'amélioration de la santé musculosquelettique, soutenus par des objectifs mesurables.

Les objectifs doivent être spécifiques, mesurables et réalisables et devraient répondre aux besoins et priorités de la population musculosquelettique potentielle ou effective. Cela peut être évalué au départ de l'analyse suggérée sous la recommandation n° 2 et induira une compréhension des conditions qui s'accompagnent de la charge la plus importante et des endroits auxquels l'évaluation, la gestion et le traitement ont le plus besoin d'être améliorés. Sur base des résultats d'eumusc.net, il est suggéré que les objectifs :

- soient proportionnés à la charge des affections musculosquelettiques actuellement évaluée
- répondent au besoin d'accès opportun et équitable aux soins et au traitement, y compris l'auto-gestion
- génèrent la disponibilité de ressources suffisantes, en particulier au niveau des professionnels des soins de santé convenablement formés et de l'accès à des interventions appropriées
- soutiennent des modes de vie sains via des programmes de santé publique
- soutiennent l'accès du patient et du professionnel à des informations de grande qualité
- soutiennent la recherche afin d'accroître la compréhension des causes sous-jacentes aux affections musculosquelettiques
- amorcent et conservent un relevé standardisé des données de par les États membres.

Pour une vaste palette d'objectifs, veuillez vous référer à ***L'Action européenne en Faveur d'une Meilleure Santé Musculosquelettique*** sur

http://www.boneandjointdecade.org/european_action, laquelle suggère que les objectifs devraient se fonder sur le caractère commun des recommandations qui conserveront ou amélioreront la santé musculosquelettique indépendamment de l'affection sous-jacente. De plus, ils devraient allier les éléments que les interventions fondées sur des éléments probants permettent d'atteindre aux exigences des patients, aides familiales, représentants des patients et prestataires de soins de santé.

La recommandation n° 3 d'EUMUSC.net est que les prestataires de soins de santé et les décideurs politiques devraient fixer des objectifs afin d'améliorer la santé musculosquelettique et d'assurer l'égalité de traitement.

Des objectifs focalisés sur la mise en œuvre des normes de soins et la fourniture de ressources appropriées à la prévalence des affections musculosquelettiques dans chaque État membre contribueront positivement aux améliorations de la santé musculosquelettique et de l'égalité de traitement dans les États membres.

Recommandation n° 4 - travailler afin d'améliorer

L'amélioration au niveau des soins de santé rhumatologiques sera issue du développement de services accessibles répondant à l'objectif d'atteinte de buts fixés au préalable.

Il existe des facilitateurs et obstacles à l'atteinte d'améliorations au niveau de la santé musculosquelettique.

Parmi les facilitateurs, citons :

- l'existence d'une stratégie sanitaire globale afin d'apporter une réponse aux éléments déterminatifs des affections musculosquelettiques
- la présence des affections musculosquelettiques dans les programmes politiques à tous niveaux
- la reconnaissance de l'importance de la santé musculosquelettique et de la priorisation de la disponibilité de ressources appropriées
- la priorisation de la recherche des causes des affections musculosquelettiques et de leur impact
- le développement de politiques publiques en faveur des modes de vie sains et liées aux autres affections chroniques qui partagent les mêmes facteurs de risque
- la collecte et l'analyse de données afin de suivre les éléments déterminatifs de la survenue, de l'impact et du traitement des affections musculosquelettiques de par l'Europe de manière standardisée

Parmi les obstacles, citons :

- le manque de connaissances quant à la prévalence des affections musculosquelettiques au sein d'une population
- le manque de conscience parmi le public, les prestataires de soins de santé et les décideurs politiques
- les ressources inefficaces sur le plan financier et clinique
- le manque de soutiens au changement à tous niveaux, à savoir parmi les hommes et femmes politiques, les professionnels des soins de santé, les employeurs, les patients et le public
- le manque d'objectifs ou le défaut de stratégie de mise en œuvre

La recommandation n° 4 d'EUMUSC.net est d'identifier les obstacles qui empêchent ainsi que les facilitateurs qui favorisent la poursuite des objectifs fixés afin d'améliorer la santé musculosquelettique et de développer des actions spécifiques afin de réduire ou de supprimer ces obstacles.

Premièrement, il est recommandé qu'une évaluation locale soit effectuée au sujet des obstacles identifiés par EUMUSC.net ainsi que des facilitateurs afin de les vaincre en guise de base pour développer des actions appropriées dans le but d'améliorer la santé musculosquelettique.

Recommandation n° 5 - viser l'égalité

Au sein de l'UE, les recommandations élaborées antérieurement pour la prévention et le traitement des affections musculosquelettiques ont été développées mais elles ne sont pas mises en œuvre de manière uniforme.

Des études se sont penchées sur la gestion existante des affections musculosquelettiques dans différents pays européens et ont mis en lumière des différences qui induiront des résultats sanitaires inégaux.

Des sondages réalisés dans différents pays européens ont révélé des approches différentes à la fois par les personnes souffrant de problèmes musculosquelettiques et par les médecins en ce qui concerne la gestion des affections rhumatismales et musculosquelettiques.

L'objectif de la recommandation d'EUMUSC.net est d'accroître et d'harmoniser la qualité des soins et de tenter de permettre l'égalité de traitement des affections rhumatismales et autres affections musculosquelettiques parmi les États membres.

L'égalité peut uniquement être atteinte en adoptant une pratique commune envers les normes de soins, à travers une mesure commune de la qualité des soins de santé fournis et en adoptant des objectifs acceptés à l'échelle de l'UE afin de surmonter les obstacles et de mettre en valeur les facilitateurs afin d'atteindre ces normes. Cela permettra une prévention et une gestion efficaces de ces affections dans les États membres. Ce travail est étayé par une base uniforme pour la collecte et l'analyse de données qui déterminent la charge des affections musculosquelettiques pour la personne et dans nos sociétés.

La recommandation n° 5 d'EUMUSC.net est que l'ensemble des États membres visent l'égalité en adoptant les normes de soins, les indicateurs de la qualité des soins de santé, les outils d'évaluation ainsi qu'en utilisant les facilitateurs EUMUSC.net. L'objectif est l'égalité au niveau du traitement rhumatologique dans toute l'Europe.

eumusc.net est un réseau d'information et de surveillance qui promeut une stratégie européenne globale afin d'optimiser la santé musculosquelettique. Il se penche sur la prévention et la gestion des affections musculosquelettiques qui n'est ni équitable ni une priorité dans la plupart des États membres de l'UE. Il se concentre sur l'éveil de la conscience de la santé musculosquelettique et l'harmonisation des soins apportés aux affections rhumatismales et musculosquelettiques.

Ce projet de 3 ans qui a débuté en février 2010 est soutenu par la Communauté européenne (action communautaire de la CE dans le domaine de la santé 2008-2013), le projet est un réseau d'institutions, de chercheurs et de personnes dans 22 organisations réparties dans 17 pays, lesquels travaillent avec et via EULAR.

eumusc.net: créer une source d'informations fondée sur le web afin d'activer la santé musculosquelettique en Europe www.eumusc.net